

Formation continue

Connaissance des espèces en Suisse

A : Office fédéral de l'environnement - OFEV
c/o Centre de services en matière de finances DFF
3003 Berne

De : **Daniel Béguin - HEPIA**

Cc : **IUNR – Rolf Krebs**

Date : **novembre 2021**

Objet : **Rapport final et annexes**

N° commande **110009087** / 8T20/16.0102.PJ/0001
N° crédit A200.0001 Globalkredit / Forschung
N° contrat 16.0102.PJ / EB4174F32
Référence Division Biodiversité et paysage, Danielle Hofmann

Table des matières

1. Contexte de l'étude 2018 - 2021	2
2. Groupe de pilotage.....	3
3. Analyse des prestations attendues	3
4. Finances.....	6
5. Constats et bilan	7
6. Liste des annexes	8
6.1 Promotion de la formation en connaissance des espèces - Stratégie Version allemande et française, résumé en italien	8
6.2 Etude comparative de la formation continue en Suisse et lien avec les formations européennes.....	8
6.3 Analyse des besoins et solutions pour l'évolution des formations continues dans le domaine de la formation des experts en connaissance des espèces.	8
6.4 Liste des formations dispensées durant la durée du projet.....	8

Formation continue en Suisse - Connaissance des espèces et biodiversité

1. Contexte de l'étude 2018 - 2021

Ce projet, initialement prévu sur quatre ans, a commencé dans le dernier trimestre 2018 pour des raisons contractuelles. En 2019 et 2020, divers aspects du mandat ont été adaptés en raison des restrictions liées à la pandémie. Ce sont notamment les divers séminaires, les contacts et la participation directe des acteurs qui ont été passablement affectés. Finalement, le mandat a été reporté à novembre 2021 afin de pouvoir terminer divers aspects, notamment la consultation concernant le document stratégique, livrable principal du projet. Ainsi, dès août 2020, nous avons convenu d'un report afin de pouvoir consolider la stratégie sur une base élargie. Toutes les rencontres ayant été décalées et les personnes étant peu disponibles dans la situation de crise sanitaire, c'était une option naturelle et un nouveau planning a été élaboré.

De même, l'ouverture de nouveaux cours durant cette période n'a pas pu se réaliser comme planifié initialement, la plupart des cours concernant la connaissance des espèces ne se prêtant guère à un enseignement en ligne. Nous avons donc, en accord avec le groupe de pilotage du projet, mis davantage l'accent sur les réflexions sur la transformation des cours à l'avenir, sur une coordination au niveau suisse et sur la mise en place d'une stratégie impliquant tous les acteurs de la formation de base et continue.

Les rapports annuels 2018 – 2019 et 2020 relatent les parties développées durant chaque période.

Collaborations et mandats

Le projet a été validé par phase par le groupe d'accompagnement mis sur pied en accord avec les services du mandant et piloté initialement par Madame Gabriella Silvestris et ensuite par Madame Danielle Hofmann.

La HES-SO Genève/HEPIA et la ZHAW/IUNR continuent leur collaboration fructueuse sur la base d'une convention de collaboration.

Dès 2020, nous avons commencé à travailler sur la rédaction et la mise en œuvre d'une future stratégie et tous les partenaires se sont entendus pour que InfoSpecies, présents avec deux représentants dans le groupe de pilotage, soit la future institution porteuse de cette mise en œuvre.

Les deux mandats d'accompagnement conclus en 2019 avec Sanu SA à Bienne ont été prolongés jusqu'en 2021:

- Le premier consiste en un accompagnement pour le développement d'une politique concertée de formation dans le domaine de la biodiversité et de la taxonomie. Le produit principal de ce contrat consiste dans l'accompagnement, la réflexion et l'écriture de la stratégie. Elle a été élaborée en concertation avec tous les partenaires du domaine (associations, institutions diverses, offices cantonaux et fédéraux, etc.) et a ainsi permis que chacun s'approprie cette politique et la mette en lien avec leurs tâches courantes.
- Le deuxième, toujours en lien avec le mandat de base « Connaissance des espèces et biodiversité » de l'OFEV, consiste en un accompagnement pour développer des éléments particuliers de ce contrat concernant les nouvelles formes de formations modulaires spécialement adaptées à la formation des spécialistes biodiversité et taxonomie. Cette partie s'est réalisée en complément des réflexions propres des mandataires institutionnels, HEPIA et IUNR.

Pour assurer la préparation de la mise en œuvre de la stratégie, InfoSpecies a été sollicitée et un contrat portant sur 2020 et 2021 a été établi. Pour des raisons d'organisation, une partie des tâches de mise en œuvre prévues avec ce contrat seront réalisées en début 2022.

Infloflora a aussi été soutenu financièrement pour réaliser un projet pilote de certification portant sur la reconnaissance de spécialistes en connaissance des milieux.

HEPIA a réalisé la supervision et la coordination de tous les aspects du mandat conformément au contrat.

2. Groupe de pilotage

L'ensemble du projet a été soutenu par un groupe de pilotage et les diverses phases de l'étude ont été validées systématiquement dans ce comité. Les décisions ont fait l'objet de PV qui sont en main du mandant.

Les membres du comité ont fait le lien avec plusieurs parties prenantes durant les quatre années du projet, permettant ainsi de faire en sorte que les résultats du projet soient largement acceptés au niveau suisse.

Les membres de ce comité sont les suivants :

Membres officiels

Gabriella Silvestri (2018-19-20) / Danielle Hofmann (2020 et 21)	BAFU
Yves Leuzinger et Daniel Béguin (2021)	HEPIA
Rolf Krebs	ZHAW
Yves Gonseth	InfoFauna
Stefan Eggenberg	InfoFlora
Reto Nyffeler	UZH – ISEB / SSS
Christine Gubser	sanu

Invité-es selon les besoins de coordination

Monika Schwalm	ZHAW
Natalie Baumann	ZHAW
Tiphaine Leuzinger	sanu
Anaïs Cattin	InfoSpecies
Bettina Magun	Infospecies

3. Analyse des prestations attendues

Le contrat ayant été validé à fin 2018, tous les projets ont commencés simultanément en janvier et février 2019. En raison de la pandémie, la fin du mandat a été reportée au 30 novembre 2021.

Le tableau ci-dessous résume les prestations attendues et réalisées, ainsi que les prestations supplémentaires ajoutées sans plus-value durant le mandat.

Prestations selon contrat	Délivrables / résultats
<p>3.1 Soutenir la stratégie biodiversité en Suisse, notamment en permettant la formation des experts et spécialistes indispensables au suivi de la biodiversité.</p>	<p>Mise en place d'un réseau coordonné autour d'InfoSpecies</p> <p>Préparation d'un registre des experts</p> <p>Définition des principes de la certification</p>

Le projet a initié une réelle discussion dans les divers milieux de la formation et des experts en Suisse. A travers les consultations des sociétés spécialisées et la participation collective ou individuelle à la rédaction du document de stratégie, la mobilisation a été importante. Divers points de la stratégie proposent des pistes/solutions pour résoudre les difficultés de formation et la reconnaissance des spécialistes.

Des règles pour une certification unique par les pairs ont été définis et une banque de données, un registre des experts, a été proposé pour une utilisation par InfoSpecies. Un concept pour une réunion annuelle des experts, permettant de consolider le réseau, a été mis sur pied. En raison de la pandémie, cette première réunion a été repoussée au printemps 2022.

L'élément le plus significatif à notre avis est d'avoir pu susciter une réflexion commune au niveau suisse avec des représentants des hautes écoles, des musées, des jardins botaniques, des sociétés spécialisées et des experts reconnus.

<p>3.2 Consolider et suivre les formations continues en suisse dans le domaine de la biodiversité et de la taxonomie, s'assurer que les principales spécialités aient une voie pour former la relève.</p>	<p>Concertation avec les acteurs de la formation et analyse de la situation en Suisse</p> <p>Sondage auprès des cercles potentiellement intéressés et analyse des besoins</p>
--	---

Une étude élargie concernant les formations en Suisse, tant sur la forme que sur le contenu, a été faite et la situation est résumée dans un rapport annexé. En complément, divers cercles de potentiels candidats à ces formations ont été sondés. Leurs intérêts, leurs besoins et les formes les plus attractives selon les personnes sondées sont résumés dans un rapport annexé.

<p>3.3 Organiser et dispenser les formations certifiantes selon les besoins définis par les partenaires et validés par le groupe de pilotage.</p>	<p>Cours mis sur pied et dispensés dans les institutions selon tableau</p>
--	--

En fonction des besoins durant les années du projet, des cours ont été organisés et dispensés. La base d'un minimum de 2 formations par année a pu être tenue sur les deux sites des HE mandataires. Le tableau annexé montre les formations mises sur pied et dispensées ou non selon les candidatures obtenues.

L'ambition de départ était de pouvoir dépasser le minimum attendu de la part du mandant, mais la situation sanitaire a largement freiné les possibilités de dispenser tous les cours prévus. La dynamique nouvelle est en revanche favorable à un élargissement de l'offre, tout en renforçant les synergies entre HE.

<p>3.4 Soutenir le développement d'une politique concertée de formation dans le domaine de la biodiversité et de la taxonomie, ancrer cette politique dans les tâches courantes des partenaires et publier un document de référence à ce sujet.</p>	<p>Stratégie D et F avec annexes</p>
--	--------------------------------------

L'ambition initiale de ce point a largement été dépassée. En effet, les partenaires sont aujourd'hui mis en réseau, la finalité d'une coordination nationale a été reconnue et l'adhésion des parties prenantes aux objectifs de la stratégie est large. Pour y arriver, le groupe de pilotage a soutenu la rédaction d'une véritable stratégie avec une large vision. Ensuite, les parties prenantes ont été consultés, pour certaines rencontrées et sensibilisées. Elles ont pu proposer des ajouts ou des adaptations de la stratégie et de ses objectifs. Enfin, tous les partenaires ont été invités à un séminaire en ligne en octobre 2020 pour s'exprimer sur les différentes pistes mises en évidence et pour finaliser les thèmes à inclure dans le rapport final.

Le résultat est la rédaction d'une stratégie qui nous l'espérons influencera de manière positive à court et moyen terme la formation des spécialistes « espèces et biodiversité ». Le document « Stratégie » annexé représente le livrable principal et inédit de ce projet.

3.5 Développer, faire valider par les instances des HE et tester la faisabilité d'une approche individuelle du développement de carrière dans ce domaine, avec une certification basée sur le suivi des acquis.

Propositions de diverses formations remaniées, dont une de naturaliste répondant à la base commune pour tous les spécialistes.

Divers types de formations ont été analysés. Des questionnaires ont aussi été réalisés pour cerner les besoins et les diverses possibilités de formation dans le domaine de la connaissance des espèces.

Trois types de formations répondant aux attentes sont en phase de discussion au sein des HE. Les propositions de formations ont été présentées et les instances sont informées. Toutefois, concernant le suivi de carrière, le projet a buté sur les instances qui pourraient prendre en charge ce suivi et leur légitimité. Plusieurs hautes écoles ont annoncé que cette tâche ne pouvait pas entrer dans leur responsabilité. De plus, la question des mentors, indispensable à l'auto-formation des experts, tant en ce qui concerne la volonté des experts de partager leur savoir que de la rémunération de cet engagement reste encore ouverte. Ce point n'est donc pas abouti mais la discussion est lancée et des pistes ouvertes.

3.6 Réaliser un bilan annuel puis final pour le mandat dans le cadre de la politique de la formation et de la biodiversité.

Rapports annuels et le présent rapport final.

Cette synthèse et ses annexes font office de rapport final et de bilan.

4. Finances

Malgré les difficultés liées à la pandémie et le report du projet d'une année, le budget a été tenu et les finances ont permis la réalisation de la quasi-totalité des objectifs. La large consultation des parties prenantes et la rédaction d'une véritable stratégie a été rendue possible en raison d'allègement de certains points, notamment la diminution des cours dispensés durant la période fin 2019 – fin 2021.

Les sous-mandats selon chapitre 1 ont tous faits l'objet de contrats sous la responsabilité d'HEPIA. Les résultats sont dans l'ensemble conformes aux attentes.

Le bilan global est le suivant :

	2018 - 2021	2021	2020	2019	2018
Soutien direct aux formations					
TOTAL ZHAW	145 000		45 000	60 000	40 000
TOTAL HEPIA	70 000		20 000	20 000	30 000
Développement de solutions et suivi					
Suivi du projet et pilotage	50 000	20 000	10 000	10 000	10 000
Développement stratégie nationale	65 000	5 000	20 000	30 000	10 000
Soutien au réseau national	65 000	30 000	15 000	10 000	10 000
Développement de nouvelles voies de formation	75 000	5 000	10 000	50 000	10 000
Soutien au développement de la stratégie	20 000	-	-	-	20 000
TOTAL contrat 2018 2021	490 000	60 000	120 000	180 000	130 000

Pour le soutien aux formations, les montants alloués aux programmes dans les écoles dépendent du nombre de formations montées et dispensées.

Pour les autres montants, ils comprennent tant les implications propres des HE que les montants alloués à des sous-prestataires.

Une comptabilité complète est à disposition sur demande.

5. Constats et bilan

Depuis une vingtaine d'années, différentes parties attirent régulièrement l'attention sur le fait que la connaissance des espèces risque de se perdre en Suisse. Parmi ces mises en garde, un rapport d'experts de l'Académie suisse des sciences naturelles SCNAT sur la situation et l'avenir de la systématique en Suisse montre une importante pénurie de spécialistes pour de nombreux groupes de la faune, de la flore et des cryptogames indigènes. Cette situation alarmante est décrite dans le chapitre 7.3 de la stratégie.

Dans ce contexte, ce projet a tenu toutes ses promesses. En premier lieu, des formations ont été mises sur pied et l'évaluation des besoins pour le futur réalisé. Des formes nouvelles de formations sont en développement dans les deux HE, un concept pour le suivi de carrière existe et le besoin d'identifier et d'unifier le niveau de chaque CAS selon le niveau en 5 points de la SSS a été reconnu.

Deuxième point fort et le plus innovant, un vaste réseau d'expert a été identifié et une coordination entre les parties prenante a été initiée. Le premier travail de ce groupe évolutif a été de discuter et de valider une stratégie conjointe avec des objectifs qui, s'ils sont réalisés, sont à même de résoudre durablement le problème de la formation et de la reconnaissance des experts en espèces. C'est à nos yeux une condition incontournable pour permettre de faire un suivi de qualité de la biodiversité en Suisse, conformément à la stratégie biodiversité et au plan d'action y relatif.

Toutefois, un problème demeure, celui de la coordination, de la réalisation finale d'un registre d'experts, et de son suivi dans la durée. Pour cela, le groupe de pilotage a désigné InfoSpecies comme le groupe spécialisé le plus représentatif et le mieux à même de réaliser ce suivi. Ces tâches de coordination, de stimulation et de suivi des objectifs de la stratégie sont indispensables à une mise en œuvre efficiente et complète. Il faut donc du temps à y consacrer.

Le groupe de pilotage a identifié pour les prochaines années divers besoins, dont un appui pour ces tâches de coordination et un soutien à certains programmes de formation coordonné entre HE. La mission de coordination pourrait être assurée sous une forme d'adjoint-e scientifique (à hauteur de 60%) à même de répondre aux missions correspondantes. Nous avons proposé que le mandat de l'OFEV auprès de InfoSpecies soit adapté dans ce sens, demande qui n'a, à notre connaissance, pas encore abouti, craignant que certains éléments de la stratégie ne restent que louables intentions.

Nous remercions donc l'OFEV de son soutien aux HE par le biais de ce projet et exprimons nos vœux pour que la formation des experts trouve une solution plus globale que par des projets financés au coup par coup.

Nous remercions aussi tous les membres du groupe de pilotage et les nombreux experts qui ont consacré du temps à la réflexion menant à une stratégie cohérente et solide.

Pour les mandataires
Daniel Béguin et Yves Leuzinger
novembre 2021

6. Liste des annexes

- 6.1 Promotion de la formation en connaissance des espèces - Stratégie
Version allemande et française, résumé en allemand/français/italien**
- 6.2 Étude comparative de la formation continue en Suisse et lien avec les
formations européennes**
- 6.3 Analyse des besoins et solutions pour l'évolution des formations
continues dans le domaine de la formation des experts en connaissance
des espèces**
- 6.4 Liste des formations dispensées durant la durée du projet**